

Procès-verbal de l'AG SwissTap du 12.03.2023, 11.00 CET par MS Teams

Présents / Comité : Daniel Leveillé, Shyrleen Müller, Ursula Bogatzki, Noël Blum, Daniel Borak - pour les réviseurs : Bea Widmann

Membres présents : Sybille Hartmann, Annick Schneuwly, Olivia Grobéty, Rebecca Grobéty, Fabio Guillemon, Ursina Meyer, Maria Busquets, Tanja Jung, Céline Mathys, Anne-Thérèse Martin, Valérie Trachsler, Cinzia Barbieri, Federica Barbieri, Edwin Berchtold, Tanja Jung, Roman Bieri, Fabian Schneider

Consultatif présent : Roman Blöchliger, Hermann Trefz, Urs Berchtold

Excusés : Regine Ochsner, Michèle Kitagawa, Emilie Rupp

Total 25 sur 131

Rédacteur du procès-verbal : Noël Blum
L'approbation a été obtenue conformément aux règles et publiée après chaque vote.

Shyrleen et Daniel souhaitent la bienvenue aux participants. L'assemblée se déroule en partie en suisse allemand, en partie en allemand standard et en français.

Shyrleen attire l'attention des membres sur le fait que l'AG est transcrite de manière automatique. Aucun participant(e) n'a d'objection.

1. approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour d'aujourd'hui est approuvé sans objection.

2. approbation du procès-verbal de la dernière AG

Le procès-verbal de la dernière AG 2022 est approuvé sans objection.

3. approbation du rapport d'activités du comité directeur

A l'occasion du 30ème anniversaire de l'Association Suisse de Claquettes, le comité s'est fixé un grand objectif - organiser pour la première fois le championnat suisse dans la salle historique MAAG au cœur de la ville de Zurich. Ce lieu de spectacle éminent s'est avéré être l'endroit idéal pour l'édition de cette année. De plus, la collaboration extrêmement sympathique et collaborative avec l'équipe en place (restauration, maître de la halle, techniciens, etc.) a apporté un soutien positif à l'organisation et à la réalisation d'un événement aussi important.

Grâce au brillant travail d'organisation de Shyrleen Müller (présidence de SwissTap), l'association a eu l'occasion unique d'organiser le championnat suisse annuel de claquettes dans ce lieu de premier ordre et de renommée nationale. A cela s'est ajouté le fabuleux soutien opérationnel de Daniel Borak et de son équipe. Ursina Childs a réalisé avec beaucoup de goût le graphisme des flyers et des affiches pour l'ensemble de la manifestation. A cela s'ajoute l'acquisition exigeante des médias et des sponsors : nous remercions Shyrleen Mueller, Daniel Borak, Amanda Bisig et Roman Bieri pour leur travail pendant plusieurs mois.

Un tel événement serait toutefois impossible sans l'aide de bénévoles motivés. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement de longue haleine ! C'est avec fierté que nous pouvons annoncer que le championnat suisse 2022 a été le plus réussi depuis le début, en raison de l'intérêt des sponsors et des médias, du nombre élevé de participants et de visiteurs et de la notoriété des juges internationaux. Le comité directeur tenait particulièrement à offrir aux danseurs et à la scène suisse des claquettes un cadre digne pour leurs représentations, après les difficultés évidentes de ces dernières années.

Les plus grandes écoles de claquettes suisses comme DanceStudio Borak Winterthur, Backstage Studio Zürich, Bounce Tap Bern, House of Dance Aarau, Tanzwerk Basel, Planet Dance Martin Lausanne et Centre de Danse OR Nyon étaient toutes représentées - la plupart du temps avec un

grand nombre d'élèves. Un grand merci à tous les professeurs pour leur formidable engagement tout au long de l'année ! Plus de 300 danseurs se sont produits sur scène dans 150 chorégraphies différentes. De plus, deux nouvelles catégories ont été introduites : le Cutting Contest (battle d'improvisation) et la Vintage Routine (reproduction LIVE de numéros de claquettes classiques des années 1800-1970 avec enregistrement vidéo parallèle).

Après une pause de deux ans due à la pandémie, Riesa (DE) a annulé pour la troisième fois l'organisation des championnats du monde. Au dernier moment, Zagreb (22-26 novembre 2022) s'est proposée comme organisatrice et a fait un travail formidable. Nous félicitons chaleureusement nos 120 danseurs de claquettes suisses qui se sont rendus aux championnats du monde !

30 ans de SwissTap - une histoire à succès de 30 ans pour les claquettes suisses. Le samedi 10 décembre, nous avons pu fêter ensemble une soirée inoubliable au Don Bosco, à Bâle. Sur scène étaient représentés DanceStudio Borak de Winterthur, Backstage Studio de Zurich, BounceTap Bern, Tanzwerk Basel, Stepsdanse Valais, Centre de danse OR Nyon et LarLev de Genève. Le spectacle s'est déroulé dans une salle comble et devant un public enthousiaste de danseurs de claquettes, de familles, d'amis, de représentants de SwissTap et d'amateurs. Chaque région et chaque style de claquettes étaient représentés et cela donnait l'impression d'une fête de famille. L'histoire des claquettes en Suisse et au-delà des frontières a été célébrée, ainsi que l'interprétation contemporaine et les développements de cette forme d'art et de sport. Le programme présentait un mélange de chorégraphies de championnat et de pièces de spectacle. L'association se réjouit de tout engagement, qu'il soit petit ou grand. Le projet principal reste le championnat suisse annuel. De plus, il y a de nombreuses idées de projets que nous avons rassemblées au fil des années et que nous souhaitons poursuivre ou lancer afin de continuer à promouvoir la scène des claquettes. Pour cela, il faut des ressources en personnel. Plus nous aurons de bras pour nous aider, plus nous pourrons réaliser de projets. Nous recherchons de nouvelles mains pour les domaines suivants : sponsoring, marketing, médias sociaux, rédacteurs de la newsletter, soutien opérationnel, chefs de projet et coordinateurs.

Le rapport d'activités 2022 est approuvé sans objection.

4. approbation des comptes annuels 2022

Ursula explique que 2022 a pu être clôturé avec un bénéfice plus élevé que les années précédentes.

Cinzia Barbieri pose une question concernant le remboursement des fonds de Swisslos d'un montant de 4000 CHF (sur 5000 CHF). Swisslos Bâle aurait décidé, après l'envoi du rapport final, que sa "couverture des risques" n'était pas nécessaire, car le bénéfice était suffisamment élevé. SwissTap n'était pas au courant, d'après l'accord subordonné avec Swisslos Bâle, que l'argent avait été attribué comme "couverture de risque" avec un remboursement possible et ne pas étant „Sponsoring“. Swisslos Bâle aimerait mettre l'argent à disposition d'autres associations d'utilité publique. Pour cette raison, SwissTap a décidé de reverser l'argent demandé sans examen juridique.

Les comptes annuels 2022 sont approuvés sans objection.

5. approbation du rapport des vérificateurs/trices des comptes pour 2022

Bea Widmann et Emilie Rupp ont soigneusement vérifié les comptes.

Le rapport 2022 est approuvé sans objection.

6. décharge aux vérificateurs/trices des comptes et au comité directeur

Bea Widmann, Emilie Rupp et le comité sont déchargés sans objection.

7. démissions, nouvelles élections et réélections de la coprésidence et du comité directeur

Shyrleen Müller et Daniel Leveillé démissionnent de leur poste actuel de co-présidents. Nous remercions chaleureusement Shyrleen et Daniel pour leur engagement infatigable au sein du comité de SwissTap. Ils vont beaucoup nous manquer au sein du comité et nous leur souhaitons le meilleur pour l'avenir. Ursula s'est rendue au domicile de Shyrleen et lui a remis personnellement un bouquet de fleurs et un panier de cadeaux pendant l'AG.

SwissTap se retrouve donc actuellement sans présidence et Ursula Bogatzki assurera l'intérim de la présidence jusque SwissTap trouve une personne (ou deux) adéquate.

Élection d'un nouveau membre :

Fabio Guillelmon (assistant coordination avec IDO et championnats, traductions DE/FR)

Ré-élection des membres actuels :

Ursula Bogatzki (comptabilité, tenue des comptes et suivi des membres)

Daniel Borak (délégué CS/CM/CIDO, CS)

Noël Blum (webmaster)

Tous les nouveaux et anciens membres du comité directeur sont approuvés in globo sans objection.

8. Démission, élection et réélection des vérificateurs/trices des comptes

Bea Widmann et Emilie Rupp seront à nouveau à disposition de SwissTap en 2023 en tant que vérificatrices des comptes. Nous les remercions toutes les deux pour leur engagement !

9. Appel à un soutien supplémentaire et à la présidence à partir de 2023

Shyrleen explique pour quels domaines/projets un soutien est nécessaire. Toute aide, qu'il s'agisse de petits engagements liés à des projets ou d'un mandat au comité, est la bienvenue. N'hésitez pas à contacter SwissTap. Merci à tous !

Autres « petites mains »

Shyrleen remercie tout le monde au nom de SwissTap :

Sponsoring : Cinzia Barbieri, Roman Bieri, Amanda Bisig, Céline Mathys

Médias sociaux : Maria Busquets, Federica Barbieri

Übersetzungen/traductions : FR/ENG : Naomi Grobéty, ENG/DE : Nina Oeggerli

Graphisme : Tanja Jung, Ursina Meyer

Animation SM & programme : Emilie Rupp

Marketing : Céline Mathys

Jams : Fabian Schneider, Amanda Bisig, Nikolaj Bauer, Daniel Leveillé, Dani Borak

Bénévoles CS 2022 & 2023 : DanceStudio Borak, Backstage Studio Teams, Urs Berchtold & autres

personnes avec un engagement élevé

Bénévoles du spectacle anniversaire 2022 : Tanja Jung, Cinzia Barbieri, Tanzwerk Basel Team &

autres personnes superbes.

10. approbation des activités de l'année 2023 (selon annexe)

Shyrleen présente les activités 2023 :

SWISS DANCE AWARD (28 janvier 2023)

Championnat suisse (17-18 juin, Winterthur)

Participation à :

IDO CE à Prague (10 - 11 juin)

IDO CM à Riesa (septembre)

Swiss Dance Award, AXA-Arena Winterthur (janvier 2024)

Toute l'année : jams à Winterthur, Zurich, Berne, Genève.

Les activités 2023 sont approuvées sans objection.

11. approbation des cotisations des membres 2023

Les cotisations des membres restent inchangées et sont approuvées sans objection.

12. approbation des documents révisés (statuts, règlement, système d'évaluation et de notation).

Règlement :

Modification 1 :

Compléments de texte au cours de l'année 2022 en raison de la dernière AG et des nouvelles catégories aux CS (Cutting Contest, Vintage Routine et Crew battle).

Modification 2 :

1.2 Inscription et téléchargement de musique/vidéo et 1.8 Frais

ANCIEN TEXTE :

Après la date limite d'inscription publiée (env. 19 jours avant le CS), une taxe d'inscription tardive de CHF 20.- par n° de départ sera prélevée.

NOUVEAU :

A partir de la date limite d'inscription publiée (env. 19 jours avant le CS), un montant de CHF 1.- par jour et par n° de départ, pour les inscriptions tardives et le téléchargement tardif de la musique/vidéo.

Exemples :

N° 001 : Premier téléchargement de musique/vidéo 10 jours après la clôture des inscriptions -> Frais d'inscription tardive CHF 10.-

No 131 : Inscription 5 jours et premier téléchargement de musique/vidéo 10 jours après la clôture des inscriptions -> Frais d'inscription tardive CHF 15.-

Modification 3 :

1.3 Catégories

ANCIEN TEXTE :

Vintage Routine 1 - 24 participants (copie ou complément à une vidéo d'avant 1980 ; pas de catégories d'âge)

NOUVEAU :

Vintage Routine 1 - 24 participants (copie ou complément d'une vidéo datant d'il y a 30 ans ou plus ; pas de catégories d'âge)

2.1 Ordre de départ

ANCIEN TEXTE :

Cela permet de disposer idéalement de 3 numéros de danse pour le changement de costumes des danseurs inscrits dans plusieurs catégories.

NOUVEAU : Idéalement, un intervalle d'au moins 2 numéros de danse est prévu pour le changement de costumes des danseurs inscrits dans plusieurs catégories.

Les changements sont approuvés sans objection.

Statuts de l'association :

Modification 1 :

I Nom, siège et but

2 Le siège social de SwissTap est le domicile du président/de la présidente, resp. du co-président/de la co-présidente, ou de son/sa remplaçant(e).

Modification 2 :

III Organisation

3. Comité directeur

Le comité directeur se réunit sur convocation du/de la président/e ou d'un/e coprésident/e ou son/sa remplaçant/e.

Il prend ses décisions à la majorité simple. En cas d'égalité des voix, la décision est prise par le/la président/e ou le/la coprésident/e ou son/sa remplaçant/e.

Modification 3 :

IV Finances

2. (...) Le tribunal compétent est celui du domicile du/de la président/e, resp. d'un/e coprésident/e ou de son/sa remplaçant/e.

Les changements sont approuvés sans objection.

13. Approbation du budget 2023

Le budget provisoire envoyé avant l'AG a été présenté par Ursula.

Les points sont approuvés sans objection.

14. Décision sur les propositions

Aucune proposition n'a été soumise avant l'AG

15. Divers

Système de notation : Daniel B. aimerait développer une nouvelle version du système de notation pour les concours.

En collaboration avec Fabio, Daniel a de nombreuses nouvelles idées de modifications, qui pourraient rendre le système encore meilleur. Daniel demande s'il pourrait formaliser ce nouveau système pour les CS de cette année, afin de pouvoir l'essayer à cette occasion. Shyrleen pense que c'est une super idée, mais malheureusement, juridiquement parlant, une modification du système de notation ne peut pas se faire sans une approbation par la majorité lors d'une AG. Les membres devraient donc recevoir le document suffisamment tôt avant l'AG de l'année prochaine

Roman attire l'attention sur le fait que certaines voix se sont élevées ces dernières années pour demander que SwissTap adopte un système d'évaluation plus proche de celui de l'IDO.

Daniel B : Son idée serait de faire en sorte que les juges se concentrent davantage sur des expertises spécifiques. Les membres du jury ne devraient ainsi pas évaluer tous les points. Il aimerait finaliser une version définitive cette année afin de la présenter à SwissTap.

Structure de l'association :

Daniel L. explique encore une fois ce qui change en raison de la désignation officielle "Verband" & "Fédération". En français, SwissTap s'appelle désormais officiellement Fédération, comme c'est déjà le cas en allemand depuis 30 ans. Sur le plan statutaire et juridiquement, SwissTap est toujours une association, puisqu'il n'existe pas en Suisse de forme juridique correspondant à une "fédération" officielle. Cependant, le fonctionnement d'une fédération dans le domaine sportif est un peu différent de celui d'une association.

La principale différence est que les membres d'une fédération sont normalement des clubs ou des groupes. L'idée de la fédération des claquettes suisses serait de reprendre le système d'une "fédération" qui est pratiqué dans presque tous les sports en Suisse, et de prendre la place d'une fédération nationale de danse. Cela signifierait que les membres directs de SwissTap seraient les écoles, et éventuellement d'autres associations. En résumé, les membres seraient principalement des groupes et non des individus.

La principale différence réside donc dans le fait que, lors d'une assemblée générale, seuls les groupes auront le droit de vote. Cela signifie que, par exemple, lors d'un vote, chaque école ou chaque association aura une voix. Un autre point concerne l'ensemble des cotisations, qui doivent être revues. L'idée ici serait que les écoles paient une cotisation plus élevée qu'elles prélèvent une petite contribution de tous les élèves de toutes les écoles, qui serait versée à SwissTap.

Exemple de Daniel : "Donc, par exemple, si je fais du judo et que je m'inscris à un club, je paie une cotisation. Je m'inscris, je paie une cotisation au club, mais une partie de cette cotisation va directement à la fédération nationale de judo. Même si je ne m'intéresse pas aux compétitions nationales, je cotise. Chaque membre d'une école qui est membre de la fédération, verse 2, 5 ou 10 francs par an à la fédération pour soutenir les activités nationales.

Le fait de se présenter comme fédération de façon unifiée donne à SwissTap plus de légitimité, quelle que soit sa structure.

L'étape suivante consiste à élaborer les nouveaux statuts et à les discuter avec le comité et les écoles pour ce changement de structure est une proposition qui doit être discutée avec les écoles et qui sera peut-être soumise à l'assemblée générale de l'année prochaine pour décision.

Survêtements d'entraînement SwissTap

Le stock de hoodies SwissTap est actuellement de 72 pièces de différentes tailles. Ursula aimerait les écouler cette année encore.

Shyrleen explique qu'une équipe de projet s'est formée pour s'occuper d'un nouveau survêtement SwissTap. Fabio présente aux personnes présentes le nouveau design, qui a été réalisé par Ursula. Actuellement, il y a deux offres de différents fabricants de Bâle et de Winterthur.

L'équipe de projet se compose actuellement de Roman Bieri, Fabio Guillelmon, Cinzia Barbieri et Dani Borak. Elle communique via un groupe WhatsApp. Ceux qui souhaitent participer peuvent contacter l'une de ces personnes.

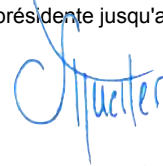
Autres points :

Olivia & Rebecca Grobéty : serait-il possible de prévoir plus de temps entre les catégories ou de faire au moins les pauses prévues ?

Shyrleen : Nous avons vu qu'en raison de différents points tels que les nouvelles catégories, un nouveau record dans le nombre de danseurs/numéros, un accord organisationnel avec Maag, etc, les temps prévus ne suffisaient pas et nous avons dû agir rapidement lors des derniers CS. Nous allons tenir compte de cette remarque et essayer de respecter les pauses comme prévu cette année.

A 13h, Shyrleen et Daniel clôturent l'assemblée. Ils remercient toutes les personnes présentes pour leur temps, pour leurs réflexions et la collaboration productive. Tous se réjouissent de l'année de claquettes à venir et les événements prévus.

Signé par:
Shyrleen Müller
Co-présidente jusqu'au 12.03.2023



Ursula Bogatzki
Présidente ad intérim dès 12.03.2023

